

# Compte rendu de l'Assemblée Générale de Ar'Diato.

Du Vendredi 10 novembre 2017

**Présents :** 17 présents + 4 procurations. Le quorum est atteint.

## • Le rapport moral de la Présidente

### • **Inscriptions :**

Le 2 septembre 2017, les inscriptions se sont déroulées au Forum des associations

En 2016-2017, il y avait 52 adhérents dont 45 élèves ; trois avaient moins de 16 ans et 21 étaient de nouveaux inscrits.

Nous avons trois professeurs: Audrey Guégan (21 élèves le vendredi), Mickaël Marchand (15 élèves le jeudi soir) et Goulven Saout (9 élèves le mercredi matin), dans des salles mises à disposition gracieusement par la Mairie.

Evolution du nombre d'élèves au total pour les 3 professeurs :

2013-2014 : 39      2014- 2015: 35      2015 -2016 : 37      2016-2017 : 45

### • **Matériel :** L'association possédait 8 accordéons dont 7 étaient loués en début d'année.

### • **Atelier Goulven :** Goulven a commencé le 3 janvier 2017 un atelier de 11 séances de 1h30 le jeudi soir, avec 10 inscrits pour apprendre à jouer en groupe.

### • **Activités de l'association :**

Nous avons organisé des répétitions pour pouvoir nous produire dans certaines manifestations.

Nous étions 7 ou 8 mais nous pouvons accueillir d'autres musiciens à l'occasion

3 septembre 2016 : semi-marathon Auray-Vannes (200€) (5 musiciens)

16 octobre 2016 : Marathon de Vannes (120€) (7 musiciens)

5 février 2017 : Repas des Anciens à la Lucarne (6 musiciens)

4 mars 2017 : Stage à l'école de la Toulaine (21 stagiaires 20 adhérents et 1 non adhérente)  
dîner au restaurant les Alizés au Bono

23 mai 2017 : Semaine du Golfe, animation à la Pointe (7 musiciens)

18 juin 2017 : Fête de fin d'année à la Cidrerie (70 participants environ)

22 juin 2017 : participation à la fête de la musique à Arradon (5 musiciens), au foyer de Kerneth et sur le terrain de Balvras.

### • **Le Phare :** Il y a 42 associations qui adhèrent au phare (aide juridique et administrative pour les associations). Le Phare gère les salaires de Audrey et Mickaël. On paie 160€ pour l'année

### • **Subventions :** Nous avons reçu une subvention de la Mairie d'Arradon (300 €) mais pas du Conseil Général du Morbihan

Ce rapport moral est adopté à l'unanimité

## • L'année en cours et les projets

### • Audrey Guégan est en CDI depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017. Pour les élèves de Mickaël, les cours durent dorénavant 20 mn par élèves comme pour les 2 autres professeurs.

### • **Inscriptions 2017-2018 :** 40 adhérents : 38 élèves dont 5 « nouveaux » (certains anciens sont revenus) et 2 de moins de 16 ans. 2 adhérents ne prennent pas de cours.

Audrey : 22 élèves le vendredi ; Goulven : 7 élèves le mercredi matin et Mickaël : 9 élèves le jeudi après-midi

### • **Atelier de Goulven :** Il y a 2 groupes ; 10 séances de 1h30 pour 10 élèves et 10 séances de ¾ d'heures pour 5 élèves, le jeudi soir à partir de 21h .

### • Nous avons 8 accordéons dont 4 sont loués. C'est Jean-Yves Besnard qui gère les locations.

### • **Site Internet [www.ardiato.fr](http://www.ardiato.fr) :** Sylvie Cassien avait été à l'origine de la création du site internet de l'association. Hervé Martel s'est proposé de le reprendre fin 2015. Le nouveau site [www.ardiato.fr](http://www.ardiato.fr) est opérationnel et l'ancien site [www.ardiato.org](http://www.ardiato.org) n'est plus accessible depuis janvier 2016. L'utilisation du nom de domaine ardiato.fr coûte 12€ par an.

Pour les nouveaux adhérents vous avez dû recevoir au moment de votre inscription votre identifiant et votre mot de passe, sachant que vous pouvez personnaliser votre mot de passe si vous le souhaitez. En cas de problème, contactez le Webmaster. Le site est accessible à tous mais certaines informations ne sont visibles que pour les adhérents qui se sont identifiés.

**Ne pas hésiter à nous faire part de vos suggestions pour faire évoluer le site**

- **Charte de la vie associative et convention de mise à disposition des salles** : la Présidente a signé en novembre un engagement pour Ar'Diato auprès de la Mairie.
- **Projets** : Nous avons recommencé nos répétitions et animé le semi-marathon Auray-Vannes et le marathon de Vannes.  
Organisation d'un stage (ce sera le 17 février ou le 24 mars selon la disponibilité des professeurs)
- **Elections au CA**  
2 sortants se représentent : Thierry Dougère et Laurence Flory. Marie-Anne-Le Quentrec démissionne. Patricia Roumy se présente.  
Tous sont élus à l'unanimité  
Le CA comporte donc 10 membres :  

Marie-F Adam	Jean-Yves Besnard	Marie-Pierre Charles
Jean-Yves Colin	Thierry Dougère	Dominique Favé      Laurence Flory
Henri Lunven	Joëlle Martel	Patricia Roumy

### Présentation du bilan financier de l'année 2016/2017 par Thierry Dougère

#### AG - 10 novembre 2017

	<b>BILAN 2016/2017</b>	<b>PREVISIONNEL</b>	
	(01/09/2016 au 31/08/2017)	<b>2017/2018</b>	
<b>RECETTES</b>			
Apport exercice précédent			
Cotisations / cours	14670,00	12480,00	
Location/ventes de diatos	790,00	700,00	
Subventions	300,00	300,00	
Fêtes/animations	910,00	900,00	
Banque	48,56		
Stage	1350,00	1400,00	
Atelier	250,00	490,00	
<b>TOTAL</b>	<b>18318,56</b>	<b>16270,00</b>	
<b>DEPENSES</b>			
Salaires et charges	12801,32	13100,00	
Matériel	13,82	200,00	
Frais de bureau	258,50	260,00	
Assurances	109,83	120,00	
Fêtes/animations	739,35	650,00	
Récompenses	243,35	300,00	
Banque			
Stage	1129,54	1150,00	
Atelier multi-instruments	250,00	490	
<b>Total</b>	<b>15545,71</b>	<b>16270,00</b>	
<b>Solde</b>	<b>2772,85</b>	<b>0,00</b>	
<b>Compte bancaire</b>			
<b>Epargne</b>			
Intérêts 2016-2017	48,56		
	Solde 2015-2016	Solde 2016-2017	Résultat
<b>Résultat banque</b>	<b>7612,03</b>	<b>10384,88</b>	<b>2772,85</b>

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

La séance est levée à 19h15 et la soirée se poursuit par un apéritif offert par l'Association, l'élection du bureau par le CA, puis un repas en musique au Médaillon.